

LETTRE

Du Commandant - Général à MM. les Volontaires de la Garde Nationale de Marseille.

Le 3 Juin 1790.

CHERS CAMARADES,

LOrsque je considère l'état actuel de la Garde-Nationale, l'orsqu'elle me rappelle cette intelligence mutuelle, cet amour de l'ordre, cette ardeur héroïque qui dirigea nos premiers pas ; lorsqu'elle m'offre le concours de tant de généreux Citoyens dévoûant leurs jours au service de la Patrie ; devrais-je craindre que la discorde ou l'indifférence prissent la place de ces premières vertus ? Cet aveu que j'exprime avec dou-

leur, mais avec franchiſe, je le fais à vous, chers Camarades, qui éprouvant les mêmes ſentimens que moi, devez éprouver les mêmes craintes.

Nous avons vu Marſeille en ſûreté, dès-lors nous avons cru tous nos devoirs remplis; mais ce n'eſt point aſſez d'avoir détourné l'orage prêt à fondre ſur elle, d'avoir dénoncé les abus, d'avoir effacé juſqu'au nom de leurs auteurs, d'avoir abattu nos Baſtilles & enſéveli ſous leurs ruines la honte de ceux qui les élevèrent; il eſt des ennemis plus à craindre, & dont nous ne nous méfions pas; ce ſont les jalouſies particulières qui nous diviſent, les diſſenſions qui nous agitent, & l'inſubordination; eux ſeuls, pourraient obſcurcir notre gloire & détruire l'ouvrage que nous avons commencé : ici ſont des Chefs accuſant leurs Soldats; là, des Soldats méconnaiſſant leurs Chefs; l'un pourſuit l'autre par les traits de la calomnie, & taxe ſes fautes de crime; celui-ci abandonne lâchement ſon poſte, & immole ſa gloire à ſon égoïſme; celui-là, n'ayant de loi que ſa volonté, fait de ſa Patrie le jouet de ſes caprices : ce Corps vertueux & redoutable, dont la politique

entoura le berceau de la liberté, ne m'offrirait-il donc plus la réunion des défenſeurs de la cauſe publique ? s'il était vrai, mes chers Camarades, ces vils ſupôts du deſpotiſme, ces auteurs cachés des troubles qui déſolent la France, ne ſeraient pas les ſeuls à conſpirer contre nous-mêmes ; ſans le ſavoir, nous ſeconderions leurs deſſeins ; nos mains, en voulant raffermir l'édifice de la liberté, ne feraient que lui donner de nouvelles ſecouſſes.

Etouffons, chers amis, le germe de ces diviſions dangereuſes ; oublions ces petits reſſentimens, indignes des grandes âmes ; nous avons promis à la Patrie le ſacrifice de nos jours, elle n'exige que le ſacrifice de nos paſſions ; voudrions-nous la replonger dans les mêmes déſordres d'où nous l'avons tirée ? Laiſſerions-nous flétrir nos lauriers dans nos mains ? Pourrions-nous être parjures au ſerment dont nous ſommes comptables à la France, à nous-même ? Non, ſoyons unis pour jamais ; notre cauſe eſt la même ; nous n'avons qu'un ſeul ennemi, c'eſt l'ennemi de cette cauſe. Un code militaire va être dreſſé ; des lois vont être rédigées ; mais

348

elles réclament notre obéiſſance ; qu'elles ſoient notre unique étude, notre unique volonté ; que ceux qui peuvent y être rebelles abandonnent les drapeaux de la Patrie qu'ils outragent ; ils ſeront moins criminels que de prétendre la ſervir. Donnons à la France, par notre fermeté dans nos travaux, notre ſoumiſſion à nos lois, notre ſubordination mutuelle, l'exemple des vertus, comme nous lui avons donné l'exemple du courage. Vous travaillez à votre ſtatue, qu'elle arrive ſans taches aux yeux de la poſtérité !

J'ai l'honneur d'être, avec un entier dévoûment,

CHERS CAMARADES,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

J. F. LIEUTAUD, Commandant-Général de la Garde Nationale.

A MARSEILLE,
De l'Imprimerie de J. MOSSY, Père & Fils, Imprimeurs de la Nation & du Roi. 1790.